

# ATTESTATION DE CONFORMITE

38833-0

Suivant le décret n° 2021-461 du 16 avril 2021 relatif à la prévention des pertes de granulés de plastiques industriels dans l'environnement

Délivré à :

**STIPLASTICS GROUP HOLDING**

62 Chemin des Plantées  
FRANCE 38160 SAINT MARCELLIN

Site industriel : **ROVIPHARM**

FRA 01230 VAL REVERMONT

Date de l'audit : **13 décembre 2022**

Référence du rapport d'audit : **P222413/P2**

Le LNE atteste que le site industriel cité ci-dessus a fait l'objet d'un audit couvrant les procédures mentionnées à l'article D. 541-362 et leurs mises en oeuvre, et que l'ensemble répond aux prescriptions réglementaires du décret n° 2021-461.

Date d'émission : 03 février 2023

Date de fin de validité : 13 décembre 2025

Pour le Directeur Général



Responsable du Pôle Certification Environnement,  
Sécurité et Performance